

Scapulaire bleu : *confession, communion, visite et prière.*

Scapulaire de N.-D. des Sept-Douleurs : *confession et communion ; visite et prière à l'église de l'ordre, ou de la confrérie, ou paroissiale.*

Confrérie du saint Rosaire : 1^o *confession et communion ; visite (1 vêpres) et prière pendant l'octave (de la solennité) ; 2^o assistance à la procession pendant cette octave.*

Association du Rosaire vivant : *confession, communion, visite et prière.*

Congrégation de la sainte Vierge : *confession et communion.*

Confrérie du saint et immaculé cœur de Marie : *confession, communion et prière.*

Tout fidèle qui a fait la neuvaine de la Nativité : *confession, communion et prière pendant la neuvaine ou l'un des huit jours suivants (3).*

Confrérie de saint Joseph (Beauvais) : *confession et communion ; visite et prière à l'église de la confrérie.*

Scapulaire de saint Joseph : *confession, communion, visite (1 vêpres) et prière.*

Médaille (ovale) de saint Benoît : *confession, communion et prière.*

Objet de piété avec bénédiction apostolique : *confession communion et prière.*

Objet de piété qui a touché quelque lieu de la terre sainte : *confession, communion et prière.*

Confrérie de la bonne Mort (Jésuites) : *confession et communion ; visite et prière à l'église de la confrérie.*

Tertiaires franciscains : *confession et communion ; visite à l'église de la fraternité.*

(3) On peut faire une fois l'an, à époque libre, cette neuvaine de la Nativité et en gagner l'indulgence (300 jours chaque jour et une) plénière, en accomplissant les conditions ou pendant la neuvaine, ou l'un des huit jours suivants. La piété des fidèles doit préférer la faire en préparation à la fête (ou plutôt à la solennité) de la Nativité.